

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022

Ce rapport d'activité a été approuvé par l'assemblée générale ordinaire des membres de l'Institut Paul Delouvrier réunie le 12 octobre 2022

### **1-Fonctionnement interne**

Les travaux des organes associatifs de l'Institut ont été menés sous forme de visioconférences, téléconférence.

#### **11 – Assemblée générale ordinaire par du 29 avril 2021**

L'assemblée générale qui s'est tenue en visioconférence :

- rendu hommage à la mémoire de Jacques VOISARD ;
- a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2020 ;
- a approuvé à l'unanimité le rapport d'activité 2020 ;
- a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 2020 ;
- a débattu des orientations de l'année 2021 ;
- a approuvé les modifications apportées aux statuts de l'association.

#### **12- Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2021**

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en visioconférence :

- rendu hommage à la mémoire de Jean CORNILLAULT ;

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité :

- le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2021 ;
- la résolution modifiant le positionnement de l'exercice comptable en le faisant courir du 1<sup>er</sup> juillet de l'année n au 30 juin de l'année n+1 ;
- le projet de budget pour la période transitoire du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 ;
- le projet de budget pour l'exercice 2021-2022 ;

A procédé à l'élection des membres du conseil d'administration ;

A entendu une communication sur la session du 11 mai des Carrefours de la fonction publique.

#### **13- Réunion du conseil de surveillance du 29 avril 2021**

Les membres du conseil de surveillance :

- ont approuvé le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2020 ;
- ont entendu une communication de Jean-Pierre DUPORT sur sa rencontre du 11 décembre 2020 avec Madame Amélie de MONTCHALIN, ministre de la transformation et de la fonction publiques ;
- ont été informés des travaux de l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2021 ;

- ont entendu une communication sur la situation financière de l'Institut ;
- ont entendu une communication sur la vague 2020 des baromètres ;
- ont entendu une communication sur la session du 11 mai 2021 des Carrefours de la fonction publique ;
- ont été informés des contacts pris avec l'Institut d'Études Politiques de Paris.

## **14 – Réunion du conseil d'administration du 29 avril 2021**

Les membres du conseil d'administration :

- ont approuvé le procès-verbal de la réunion du conseil de surveillance en date du 29 avril 2021 ;
- ont été informés des travaux de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2021 ;
- Ont procédé à l'élection des membres du bureau de l'Institut Paul Delouvrier :
  - o Président du conseil d'administration : Jean-Pierre DUPORT ;
  - o Vice-présidente du conseil d'administration : Anne de MONTALEMBERT ;
  - o Administratrice membre du bureau : Chantal JOURDAN ;
  - o Secrétaire général : Guy SNANOUDJ ;
  - o Trésorier : Louis-Bernard BOHN.

## **15- Travaux divers**

L'exécutif de l'Institut s'est réuni les : 12 janvier 2021 ; 8 février 2021 ; 8 mars 2021 ; 19 avril 2021 ; 5 mai 2021 ; 2 juin 2021 ; 12 juillet 2021 ; 14 septembre 2021 ; 4 octobre 2021 ; 22 novembre 2021 ; 16 décembre 2021 ; 25 janvier 2022 ; 15 février 2022 ; 6 avril 2022 ; 12 mai 2022 ; 20 juin 2022.

Une visioconférence avec la Caisse des Dépôts s'est tenue le 13 janvier 2021.

Jean-Pierre DUPORT, Matthieu DELOUVRIER et Guy SNANOUDJ ont été reçus par Madame Amélie de MONTCHALIN, ministre de la transformation et de la fonction publiques, le 17 novembre 2021

Une rencontre avec la directrice générale de l'administration et de la fonction publique s'est tenue le 8 décembre 2021.

## **2- Baromètres 2021<sup>1</sup>**

### **21- Baromètre 2021 sur les services publics**

Les interviews ont été conduites du 8 au 22 octobre 2021.

La 22<sup>ème</sup> édition du baromètre des services publics de l'Institut Paul Delouvrier réalisée par Kantar Public révèle que les opinions des Français à l'égard de l'action de l'État n'ont jamais

---

<sup>1</sup> Les rapports complets des baromètres évoqués, incluant les modalités de réalisation de ceux-ci, sont disponibles sur le site de l'Institut Paul Delouvrier [www.delouvrier.org](http://www.delouvrier.org)

été aussi positives depuis 2004. Elle révèle également une transformation des attentes des Français envers leurs pouvoirs publics : avec une priorité donnée à la santé, à l'éducation et à la sécurité ; et un besoin renouvelé de proximité après la crise du Covid-19. Les usagers de leur côté restent exigeants, même s'ils ont fait preuve d'une certaine indulgence l'année dernière et, avec les efforts fournis par les services les moins bien notés, on assiste à une certaine convergence des niveaux de satisfaction.

On assiste à un bouleversement dans les priorités que les Français assignent à l'action publique. Depuis quelques années, celles-ci se multiplient et l'ordre a profondément changé : l'emploi s'effondre, la santé est maintenant loin en tête, le domaine de la sécurité (Police et gendarmerie, justice) émerge, ainsi que l'environnement, et l'éducation nationale se maintient comme priorité. Pour leur part, les usagers se déclarent plutôt satisfaits, récompensant ainsi les efforts entrepris depuis quelques années.

Après près de deux ans de crise sanitaire, cette édition révèle aussi le fort attachement des Français à l'intervention de l'Etat dans ses différents champs d'action, mais aussi leur demande renouvelée d'accessibilité et de proximité des services publics.

**1. En quinze ans, un bouleversement des priorités des Français à l'égard de l'action de l'État :** la santé publique s'impose en tête des attentes prioritaires, suivie ex-aequo par l'éducation nationale et la police et la gendarmerie. L'emploi disparaît du top 3 des attentes.

- 1. La santé publique s'impose en tête des attentes prioritaires** des Français à l'égard de l'Etat (citée par 48%) après avoir longtemps occupé la troisième place. **La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer un phénomène déjà à l'œuvre** depuis une décennie, notamment en raison du vieillissement de la population. En deuxième position, deux domaines se font concurrence au même niveau (35% de citations) : **l'éducation nationale**, qui reste depuis les débuts du baromètre une attente constante des Français - notamment les plus jeunes - et **l'action en matière de police et la gendarmerie**, qui s'est imposée, en particulier depuis les attentats, comme une attente majeure.
- 2. Longtemps priorité n°1 des Français, la lutte contre le chômage a connu une chute vertigineuse dans la hiérarchie des attentes depuis 2012.** Avec une baisse inédite cette année de 8 points (à 30%), la lutte contre le chômage arrive en 5<sup>ème</sup> position des attentes des Français : signe d'une transformation majeure de leurs préoccupations.

L'emploi est ainsi désormais devancé par **la justice (32%)**, longtemps attente secondaire des Français et qui **est jugée de plus en plus importante, en particulier par les plus âgés.**

**2. L'action de l'Etat recueille le meilleur taux d'opinions positives depuis 2004**

**L'opinion des Français à l'égard de l'action de l'Etat dans ces différents domaines s'améliore constamment depuis 2016** et atteint cette année un niveau qui n'avait jamais été enregistré par le baromètre, avec une moyenne de **52% de bonnes opinions.**

**Police, gendarmerie et sécurité sociale tirent particulièrement leur épingle du jeu :** 68% des Français ont une bonne opinion de l'action de l'Etat au sujet de **la police et de la gendarmerie**, un niveau particulièrement stable depuis 4 ans malgré les nombreux débats sur les violences policières. **La sécurité sociale** recueille quant à elle 67% d'opinions positives.

**En 3<sup>ème</sup> position**, l'opinion s'améliore très nettement concernant **l'action de l'Etat en matière de santé publique** avec 59% de bonnes opinions (soit + 4 points en un an et +11 en trois ans).

Parallèlement, **l'opinion sur l'action des pouvoirs publics en matière de lutte contre le chômage s'améliore très fortement en quelques années**, même si elle reste majoritairement négative : 43% des Français ont une opinion positive de l'action de l'Etat dans ce domaine, alors qu'ils n'étaient que 11% en 2014. **La justice est désormais le service public qui recueille le plus d'opinions négatives**, avec seulement **38% des Français qui jugent bonne l'action de l'Etat dans ce domaine**.

### **3. Les usagers et leurs services publics : une stabilité globale qui cache des évolutions différentes**

Depuis les débuts du baromètre, **le niveau moyen de satisfaction des usagers est très stable** : il s'établit à 73% cette année, soit exactement le même niveau qu'en 2004. Mais cette stabilité masque le fait qu'on observe **en réalité une certaine convergence des niveaux de satisfaction entre services publics**.

- **Les services publics des impôts, de la santé publique, la police et la gendarmerie demeurent ceux qui suscitent le plus de satisfaction** même s'ils ont perdu quelques points en une quinzaine d'années.
- **Le service public de l'emploi a connu une très forte hausse de satisfaction** en passant de 40% d'usagers satisfaits en 2014 à 68% cette année.
- **Le service public de la justice connaît, lui, des évolutions erratiques** : après avoir vu son niveau de satisfaction s'améliorer entre 2013 et 2019, il recule fortement ces dernières années et est maintenant le service public le plus mal noté avec 60% d'usagers satisfaits.

### **4. Les Français attendent plus de proximité et d'accessibilité de leurs services publics**

**Les Français jugent positivement la manière dont les services publics ont su faire face à la crise du Covid-19** ; en hausse depuis l'année dernière, 75% d'entre eux estiment qu'ils ont su assurer la continuité de service et 74% qu'ils ont su adapter leurs modes de contact avec les usagers.

Toutefois, **39% des Français estiment que depuis la crise sanitaire, les services publics sont moins accessibles** (contre 17% qui pensent qu'ils le sont plus et 42% autant) et **33% qu'ils sont moins proches de leurs usagers** (contre 16% qui pensent qu'ils le sont plus et 49% autant).

Les deux principales attentes formulées à l'égard des services publics sont en effet de : répondre à leurs demandes dans les délais annoncés et les informer sur l'avancement de leur dossier (cité par 46% des Français) et d'être joignable par téléphone ou en face-à-face et de faciliter les démarches en ligne (41%).

Alors que le baromètre montre qu'en 15 ans, Internet s'est imposé comme le premier mode de contact des usagers avec les différents services publics (à l'exception notable de la police et de la gendarmerie), ces résultats rappellent **le besoin exprimé par les Français d'avoir**

des services publics qui offrent *aussi* la possibilité d'un contact direct et « humain » avec les agents.

En même temps, ils constatent des progrès à ce propos. En effet, l'image des services publics s'améliore assez nettement depuis 2018 concernant le **droit à l'erreur** car *ils se montrent plus compréhensifs à l'égard des erreurs de bonne foi commises par les usagers* et *ils savent mieux reconnaître leurs erreurs éventuelles* (+7 points pour chaque affirmation).

## 22- Autres baromètres spécifiques

- Baromètres sur le service public du logement et focus environnement pour la Caisse des Dépôts.

### 221- Service public du logement :

Enquête réalisée entre le 8 novembre et le 22 novembre 2021.

#### Personnes ayant bénéficié d'un soutien public pour leur logement

Un Français sur cinq a récemment bénéficié d'un soutien public pour son logement, une tendance à la baisse.

La part des Français ayant bénéficié d'une aide est plus importante dans les villes de plus de 100 000 habitants et l'agglomération parisienne.

#### Profil des usagers du service public du logement

Par rapport à la population française, les usagers du service public du logement sont une population plus féminine, plus jeune et plus populaire.

En revanche, le profil des usagers du service public du logement dans l'agglomération parisienne se distingue de ceux des autres territoires : non seulement ils sont encore plus jeunes que les autres usagers mais ils ont niveau de diplôme élevé et appartiennent plus souvent aux catégories socioprofessionnelles supérieures.

Dans l'agglomération parisienne, les usagers n'ont pas bénéficié des mêmes types de soutien pour le logement :

Ils sont moins concernés par les APL, ALF, ALS et autres aides publiques, mais davantage par les logements sociaux, les logements intermédiaires et le 1% logement.

Les usagers des villes de moins de 100 000 habitants, à l'inverse, ont davantage bénéficié des APL, ALF, ALS et autres aides publiques.

En conséquence, on compte une part plus importante de locataires dans le parc social ou HLM en agglomération parisienne que dans les autres types d'agglomérations.

Fort logiquement, les usagers du service public du logement ont un loyer en moyenne bien plus élevé dans l'agglomération parisienne que dans les autres agglomérations (21% ont un loyer supérieur à 1 000€ contre 11% dans la France entière).

#### Modes de contact avec le logement

Malgré une diminution significative cette année, Internet continue d'être le mode de contact le plus utilisé avec les services publics du logement. Il revient ainsi à son niveau de 2019 (-5 points), après la progression de 2020 certainement à imputer aux différentes restrictions sanitaires.

En parallèle, le courrier est un mode de contact plus fréquent en 2020 (+6 points), mais ne passe pas devant le téléphone, qui reste stable.

La hiérarchie des modes de contacts utilisés est la même quelles que soient les catégories d'agglomération étudiées.

En tendance, Internet est moins utilisé dans les agglomérations de 100 000 habitants et moins. En parallèle, le courrier est un mode de contact un peu plus courant en agglomération parisienne.

## **Opinion et satisfaction**

L'opinion des Français à l'égard de l'action de l'Etat dans le domaine du logement reste stable, à un niveau légèrement inférieur à la moyenne des autres services publics.

La satisfaction des usagers concernant les services avec lesquels ils ont été en contact diminue légèrement en tendance, mais reste supérieure à la moyenne des autres services publics.

Les habitants des agglomérations de plus de 100 000 habitants ont une meilleure opinion de l'action de l'Etat sur les services publics du logement.

## **Économies dans le budget du logement**

Comme depuis 2019, une majorité d'usagers considère que l'on peut faire des économies importantes dans le budget des services publics du logement sans en diminuer la qualité de service. Cette proportion est stable et très légèrement supérieure à la moyenne des services testés.

Comme les années passées, c'est davantage dans l'agglomération parisienne que les usagers des services du logement pensent que l'on peut réaliser des économies sans entacher la qualité du service.

## **Priorités (et satisfaction)**

Les principales attentes des usagers du logement sont à des niveaux très proches. Les trois premières attentes enregistrent le même résultat : la simplicité des démarches, le traitement équitable des citoyens et le niveau des aides disponibles, suivis de très près par la rapidité dans la finalisation des dossiers et la variété et le nombre de logements proposés.

La variété et le nombre de logements proposés est une attente significativement plus forte que l'an dernier (+3 points).

Les priorités observées sur l'ensemble des Français sont similaires quel que soit le type d'agglomération.

Seul le niveau des aides disponibles est, en tendance, moins prioritaire qu'ailleurs pour les habitants de l'agglomération parisienne.

Les priorités en termes d'attentes des services du logement sont moins dessinées que par le passé.

Les 5 premières ont ainsi des scores équivalents. Les trois attentes qui se distinguaient en 2020 diminuent légèrement cette année alors que les attentes autour de la variété et du nombre de logements s'intensifient.

La satisfaction à l'égard des différentes dimensions est globalement stable cette année.

L'accueil des personnels est toujours le point pour lequel les usagers du logement sont les plus satisfaits

En termes de satisfaction, peu de différences apparaissent entre les différentes catégories d'agglomération.

En tendance, on note toutefois que l'accueil des personnels recueille moins d'avis positifs en agglomération parisienne qu'auprès de l'ensemble des usagers.

## **Perception des logements sociaux par leurs habitants**

Les niveaux de satisfaction des personnes habitant dans un logement social sont dans l'ensemble plutôt bons.

Comme l'année dernière, les aspects du logement pour lesquels les usagers sont le plus satisfaits sont la localisation et le nombre de pièces (malgré une baisse importante par rapport à l'année dernière), et ceux qui recueillent le moins de satisfaction sont l'isolation thermique et l'isolation contre le bruit.

Les niveaux de satisfaction des habitants en logement social sont plutôt stables par rapport à l'année dernière.

Seule la satisfaction à l'égard du nombre de pièces, qui avait fortement augmenté en 2020, diminue cette année de manière significative (-7 points), retrouvant son niveau de 2019.

Les niveaux de satisfaction concernant l'isolation thermique et phonique du logement s'améliorent tendanciellement depuis 5 ans (respectivement +4 pts et +10 pts), même s'ils restent à des niveaux critiques.

Les niveaux de satisfaction à l'égard du logement social varient peu en fonction du type d'agglomération.

En tendance, les niveaux de satisfaction sont un peu en-deçà dans l'agglomération parisienne à l'égard de la localisation, du nombre de pièces, de l'environnement et du montant du loyer.

Les locataires HLM d'un logement construit après l'an 2000 sont plus satisfaits des équipements collectifs de leur immeuble, de la consommation d'énergie de leur logement, mais également de l'isolation thermique et acoustique.

Les locataires des maisons individuelles sont également plus satisfaits de certaines dimensions : l'environnement de leur quartier et l'isolation contre le bruit.

Concernant la procédure d'obtention du logement social, les habitants sont plutôt satisfaits au global.

Ils saluent particulièrement la capacité de l'organisme à proposer un logement dans la lignée de leurs besoins et la clarté des critères d'attribution (plus de 7 usagers sur 10 satisfaits).

En cinq ans les niveaux de satisfaction à l'égard de la clarté des critères d'attribution (+12 points) et de l'information sur l'état d'avancement de la demande (+11 points) se sont fortement améliorés

En dehors de l'adéquation du logement proposé avec les besoins du locataire, les habitants des logements sociaux de l'agglomération parisienne sont moins satisfaits de l'ensemble des critères.

Les usagers qui vivent dans une maison individuelle sont plus satisfaits de la capacité de l'organisme à proposer un logement correspondant à leurs besoins et de la durée de la procédure.

Les plus jeunes sont, eux, plus satisfaits de l'information sur l'état d'avancement de leur demande et la durée entre leur demande et l'obtention de leur logement.

Au global, les locataires sont plutôt satisfaits de leur relation avec leur bailleur. Toutefois un tiers d'entre eux signale des difficultés à les contacter ou regrette le service rendu et leur manque de réactivité.

Les possibilités pour changer de logement au sein du parc HLM enregistrent un niveau de satisfaction très moyen : 44% en sont insatisfaits.

La satisfaction à l'égard de la facilité à contacter son bailleur en cas de besoin fléchit cette année (-6 points) après plusieurs années de hausse.

Les autres dimensions relatives à la relation avec le bailleur sont globalement stables par rapport à l'an dernier mais s'améliorent en tendance.

Comme l'année passée, les habitants de l'agglomération parisienne sont moins satisfaits de leur relation avec leur bailleur.

Les locataires HLM vivant depuis moins de 2 ans dans leur logement et les locataires de maisons individuelles sont plus satisfaits du service rendu par leur bailleur.

Les locataires des maisons individuelles sont également plus satisfaits que la moyenne des possibilités de changer de logement au sein du parc HLM.

## **Critères de choix dans la localisation du logement**

La facilité d'accès à des commerces et à des services de proximité reste le critère prépondérant dans le choix de la localisation d'un logement.

La présence de transports en commun est le deuxième critère le plus important. Il l'est encore davantage dans les grandes agglomérations. Dans l'agglomération parisienne, c'est même le 1<sup>er</sup> critère du classement.

La présence de transports en commun est le critère de choix le plus clivant. Il intéresse principalement les habitants d'Ile-de-France et des communes denses.

## **Souhaits pour les années à venir**

En premier lieu, les locataires HLM ont pour projet de devenir propriétaires dans les années à venir.

Ensuite, la moitié d'entre eux espère devenir locataire d'un autre logement HLM ou rester dans son logement actuel.

Cet état des lieux est globalement stable par rapport à 2020.

Le souhait d'accès à la propriété est plus présent chez les locataires récents (2 à 5 ans), les moins de 35 ans et les locataires de maisons individuelles

Les locataires les plus âgés sont moins enclins à vouloir changer de logement aujourd'hui.

## **222- Les Français et l'environnement**

L'Institut Paul Delouvrier, en partenariat avec le Groupe Caisse des Dépôts, publie avec Kantar la 2<sup>ème</sup> édition de son baromètre qui mesure l'attitude des Français sur les sujets de l'environnement et des changements climatiques. Ces dernières années, ces sujets sont devenus une priorité croissante pour les Français selon les résultats du baromètre de services publics de l'Institut.

Le baromètre environnement comporte deux volets principaux : le premier concerne l'évaluation par les Français de l'action de l'Etat en la matière et le deuxième vise à caractériser les comportements individuels. Les principaux enseignements de cette 2<sup>ème</sup> édition du Baromètre Environnement sont les suivants.

- La hiérarchie dans les priorités que les Français assignent à l'action publique se confirme avec en premier la *réduction de la consommation d'engrais et de pesticides par l'agriculture ainsi que la préférence pour le circuit alimentaire court* (43% des citations), et en deuxième la *réduction des déchets et le recyclage* (39% des citations).
- Ces deux priorités recueillent d'ailleurs les opinions les plus favorables sur l'action de l'Etat avec respectivement 49% et 50% d'opinions positives. Malgré une amélioration par rapport à l'année dernière, l'action de l'Etat en matière d'environnement reste dans l'ensemble perçue négativement, et en particulier s'agissant de la *réduction de la pollution de l'air, des nuisances sonores ou de la pollution des océans* (entre 33% et 26% de bonnes opinions).
- Invités à se prononcer sur les comportements qui ont le plus d'impact sur l'environnement et les changements climatiques, les Français identifient en premier : *Privilégier les fruits et les légumes locaux et de saison même si cela réduit son choix, Eviter d'acheter des produits fabriqués dans des pays lointains même s'ils sont moins chers et Trier systématiquement ses déchets* (autour de 80% des Français pensent que ces actions ont un impact fort sur le changement climatique). Viennent en dernier et assez loin : *Limiter les achats en ligne et les livraisons à domicile, Limiter sa consommation de viande, Réduire le temps passé à regarder des vidéos à la demande et à jouer en ligne* (respectivement 45%, 42% et 37% des Français pensent que ces actions ont un fort impact sur l'environnement).
- S'agissant des comportements que les Français sont prêts à adopter, trois actions se détachent des autres : une proportion importante des Français (91%) déclare ou se dit prête sans problème à *Trier systématiquement les déchets*. La proportion est de 80% pour *Privilégier les fruits et les légumes locaux et de saison même si cela réduit son choix* et de 79% pour *Ne plus prendre de bains et raccourcir la durée de ses douches*. Mais l'inclination des Français à agir s'émousse par rapport à l'année dernière pour 10 des 12 actions testées, qui voient leur score baisser de 3 points en moyenne.

Si les Français ont une médiocre opinion de l'action de l'Etat pour l'environnement, ils ne sont pas prêts, pour 74% d'entre eux, à payer plus d'impôts pour renforcer l'action de l'Etat. La raison qui était donnée l'année dernière est qu'ils considèrent en payer déjà suffisamment. Enfin, quelles sont les inquiétudes des Français lorsque l'on parle des phénomènes extrêmes liés au dérèglement climatique ? Ils mettent en tête *les sécheresses et le manque d'eau* (57% des citations), puis *les pics de chaleur et les épisodes de canicule* (42% des citations) puis *les inondations* (38% des citations).

## **223 – Baromètre sur la délivrance de titres et documents vus par les usagers.**

Baromètre réalisé en partenariat avec l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

## **224 – Les Français et le service public de l'emploi**

Baromètre réalisé en partenariat avec Pôle Emploi.

## 225– Les Français le service public des allocations familiales

Baromètre réalisé en partenariat avec la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

### 3- Compte de résultat et bilan 2021-2022

#### 31- Compte de résultat 2021-2022

	Au 30/06/2022	Au 30/06/2022
Produits	111 083	102 655
Charges	108 360	100 756
Résultat	2 722	1 899

#### 32- Bilan 2021-2022

*Valeurs au 30 juin 2021*

ACTIF			
	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Immobilisations			
Créances			
Trésorerie	24 283		24 283
	<i>23 161</i>		<i>23 161</i>
<i>Dont : valeurs mobilières de placement</i>	22 999		22 999
	<i>23 069</i>		<i>23 069</i>
<i>Dont : disponibilités</i>	336		336
	<i>92</i>		<i>92</i>
TOTAL GENERAL	24 283		24 283
	<i>23 161</i>		<i>23 161</i>

PASSIF	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021
Capital	79 434	79 434
Report à nouveau	-58 793	-60 692
Résultat de l'exercice	2 722	1 899
TOTAL	23 363	20 641
Fonds dédiés		
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	920	2 520
Autres dettes	-	
Produits constatés d'avance		
TOTAL GÉNÉRAL	24 283	23 161